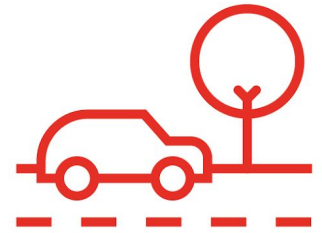


Bientôt dans votre quartier



Un aménagement bonifié pour un meilleur partage de la route

Sur la 15^e Avenue, entre la rue de Bellechasse et le boulevard Rosemont

Tous les ans, la Ville de Montréal intervient dans plusieurs secteurs de son territoire pour entretenir son réseau routier dans le cadre du programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR). Celui-ci vise à améliorer l'état des chaussées.

Planage et revêtement : cette opération consiste à enlever par rabotage, en tout ou en partie, le revêtement bitumineux d'une chaussée existante (entre 40 et 85 mm), ceci en vue de corriger certains défauts de surface de la chaussée avant la pose d'un nouveau revêtement bitumineux.

Cette opération permet d'accroître d'environ 7 à 12 ans la durée de vie de la chaussée.

Cette année, **un projet pilote de bonification des aménagements** vient s'intégrer au PCPR. Il consiste à identifier certains tronçons sur lesquels des travaux sont prévus dans le but de maximiser l'intervention au bénéfice de la mobilité et de la sécurité, pas seulement en termes de qualité de surface mais aussi en termes d'aménagement.

Ainsi, la Ville de Montréal profitera de l'intervention déjà planifiée pour prévoir des bonifications mineures à ces endroits et ainsi optimiser son aménagement **pour une répartition plus sécuritaire de la route entre les modes actifs et motorisés.**

Ce nouveau projet permet donc une amélioration des infrastructures à moindre coût (marquage et signalisation) et sans augmenter l'ampleur ou la durée des travaux.

À venir sur la 15^e Avenue

Afin de sécuriser les déplacements cyclables et piétonniers près du collège Jean-Eudes, **la 15^e Avenue deviendra à sens unique vers le nord.**

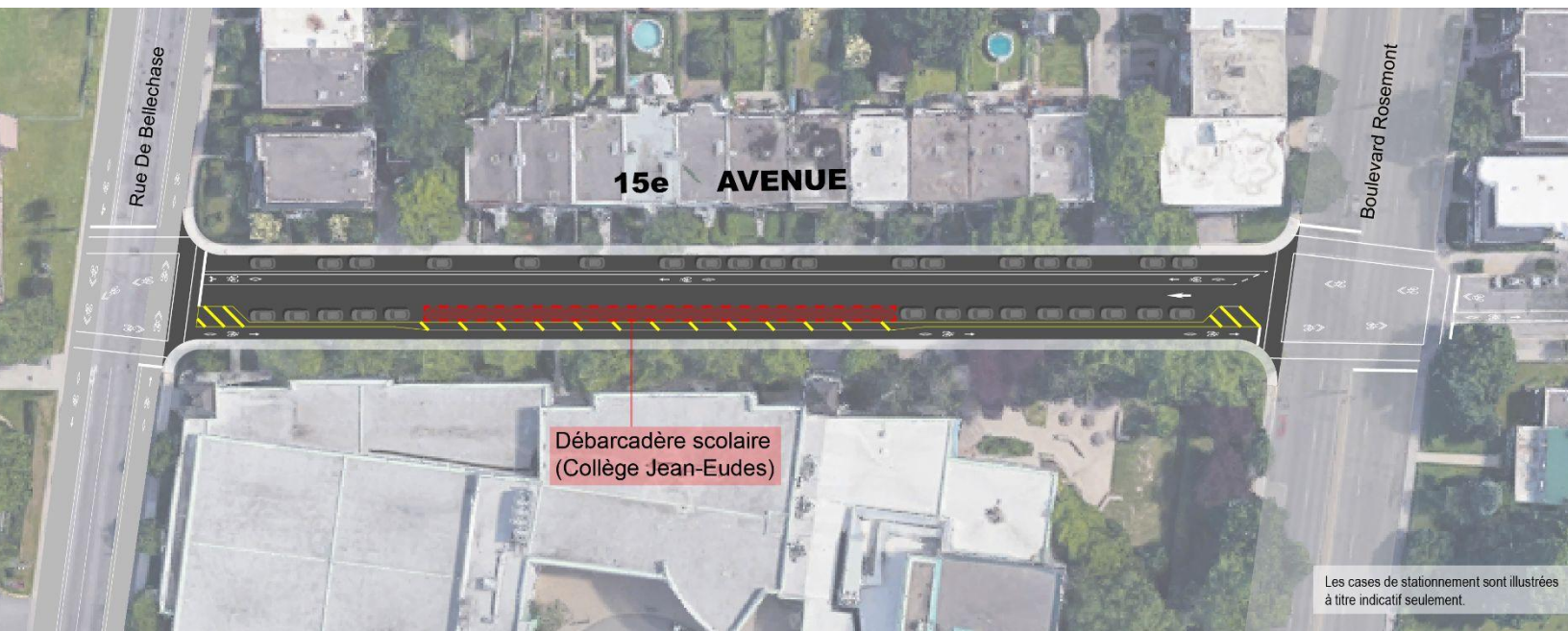
Le retrait de la voie en direction sud donnera alors suffisamment d'espace sur la chaussée pour y permettre un meilleur partage de la route. Ainsi, ce nouvel aménagement permet à la Ville de Montréal d'implanter une bande cyclable par direction, tout en conservant l'accès sécuritaire au débarcadère de l'école grâce à la création d'une zone tampon entre la bande cyclable en direction sud et le débarcadère.

Une bande cyclable est une voie réservée aux cyclistes, délimitée par des lignes blanches peintes sur l'asphalte.

Celles-ci viendront se relier aux voies cyclables présentes au sud du boulevard Rosemont et à celles sur la rue Bellechasse (Réseau express Vélo-REV) et faciliteront ainsi l'accès aux écoles et aux parcs.

L'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie a profité de ces interventions pour effectuer des travaux de réfection de trottoirs en amont, à la mi-mai.

Quelques jours avant, vous recevrez un avis pour vous informer du début des travaux, de leur déroulement et de leurs impacts sur la circulation.



LE SAVIEZ-VOUS?

- La dégradation de la chaussée s'explique par un double phénomène: le climat et la circulation. Les fissures causées par d'importantes variations de température fragilisent les routes. Lorsque l'eau qui s'est infiltrée sous l'asphalte gèle, elle prend plus de volume et une bosse se forme. Lorsqu'elle fond au printemps, l'eau s'écoule dans le sol pour laisser un espace vide et un renforcement se crée. La chaussée est alors moins résistante et le passage répété des véhicules accélère l'apparition des nids-de-poule.
- En mai 2019, la Ville de Montréal a mis en place une escouade chantier dont le rôle est d'assurer la qualité des travaux d'infrastructures réalisés à Montréal et d'uniformiser les pratiques. L'escouade réalise de nombreuses visites des chantiers de pavage, et est à l'origine des contrôles de qualité visant à vérifier que les matériaux utilisés répondent aux critères exigés (ce qui est bel et bien le cas dans la majorité des cas).

Nous vous invitons à vous tenir informés par les moyens suivants:

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES AMÉNAGEMENTS BONIFIÉS

Recherchez « projet pilote de bonification des aménagements » sur montreal.ca

Renseignements :

- ☎ 514 872-3777
- 📍 ville.montreal.qc.ca/chantiers
- ✉ info-travaux@ville.montreal.qc.ca